

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 18 juillet 2008

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 119 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Haouaria HADJ CHICK - Michel AMBROSINO - Chistian AMIRATY - Sonia ARZANO - Robert ASSANTE - Mireille BALOCCO - Jean-luc BENNAHMIA - Jean-Marc BENZI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Olivier BLANC - Jean-Louis BONAN - Sylvia BONIFAY - Patrick BORE - Miloud BOUALEM - Vincent BURRONI - Xavier CACHARD - Philippe CAMILLIERI - René CAMPIONI - René CANEZI - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Thérèse CARDONA - Eugène CASELLI - Gérard CHENOZ - Patricia COLIN - Jean-Marc CORTEGGIANI - Vincent COULOMB - Alain CROCE - Claude DAUMERGUE - Didier DAVITIAN - Jean-François DENIS - Nicole DESMATS - Eric DI MECO - Pierre DJIANE - Jacqueline DURANDO - Frédéric DUTOIT - Joël DUTTO - Victor Hugo ESPINOSA - André ESSAYAN - Jean-Pierre FOUQUET - François FRANCESCHI - Didier GARNIER - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Pascal GILLET - Jean-Pierre GIORGI - Bernard GIRAUD - Francis GIRAUD - Martine GOELZER - Vincent GOMEZ - Gérard GRAUGNARD - Jean-Noël GUERINI - Michelle GUEYDAN - Robert HABRANT - Paul HUBAC - Michel ILLAC - Catherine JALINOT - Laurence JOUANDON - Fabrice JULLIEN-FIORI - Mourad KAHOU - Evelyne KARBOVIAC - Albert LAPEYRE - Alain LAURENS - Corinne LEGAL - Michel LO IACONO - Christophe LOPEZ - Antoine LORENZI - Christophe MADROLLE - Patrick MAGRO - René MALLEVILLE - Jean-Paul MARIA-FABRI - Christophe MASSE - Christian MAYADOUX - Patrick MENNUCCI - Danielle MILON - Marie-Thérèse MINASSIAN - André MOLINO - Jean MONTAGNAC - Yves MORAIN - Bernard MOREL - Jean-Louis MOULINS - Renaud MUSELIER - Sylvie NESPOULOUS - Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Christine ORTIZ - Marie-Madeleine PANCHETTI - Benoît PAYAN - Pierre PENE - Gerard PEPE - Gabriel PERNIN - Claude PICCIRILLO - Marc POGGIALE - Roland POVINELLI - Tahar RAHMANI - Jean-Pierre REPIQUET - Georges ROSSO - Antoine ROUZAUD - Lionel ROYER PERREAUT - Henri RUGGERI - Myriam SALAH-EDDINE - Philippe SAN MARCO - Gérard SBAGIA - Pierre SEMERIVA - Paul SORGE - Maurice TALAZAC - René TAVERA - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Claude TORNOR - Jean-Paul ULIVIERI - Claude VALLETTE - André VARESE - Martine VASSAL - Jean VIARD - Clément YANA - Jocelyn ZEITOUN - Karim ZERIBI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Olivier AGULLO représenté par Jean-Pierre FOUQUET - Francis ALLOUCH représenté par Antoine LORENZI - Sylvie ANDRIEUX représentée par François FRANCESCHI - Philippe BERGER représenté par Eric DI MECO - François-Noël BERNARDI représenté par Bernard MOREL - Gérard BISMUTH représenté par Vincent COULOMB - Alexandre BIZAILLON représenté par Samia GHALI - Roland BLUM représenté par Renaud MUSELIER - Joëlle BOULAY représentée par Pierre SEMERIVA - Valérie BOYER représentée par Claude DAUMERGUE - Jean BRUNEL représenté par Michel LO IACONO - Pascal CHAIX représenté par Francis GIRAUD - Eric DIARD représenté par Francis GIRAUD - Albert GUIGUI représenté par Henri RUGGERI - Bernard JACQUIER représenté par Jean-Marc CORTEGGIANI - Abdelwaab LAKHDAR représenté par André MOLINO - Laurent LAVIE représenté par Laurence JOUANDON - Marie-Louise LOTA représentée par Christian MAYADOUX - Robert MALATESTA représenté par Marie-Thérèse MINASSIAN - Myriam MALLIA représentée par Michelle GUEYDAN - Henri MATTEI représenté par Patrick BORE - Martine MATTEI représentée par Michel ILLAC - Jacqueline MAURIC représentée par Sabine BERNASCONI - Lucien MERLENGHI représenté par Gérard GRAUGNARD - Roger MERONI représenté par Georges ROSSO - Frédéric OUNANIAN représenté par Alain CROCE - Gilles PAGLIUCA représenté par Xavier CACHARD - Guy PONTOUS représenté par Jean-François DENIS - Jacques ROCCA SERRA représenté par Gilles PAGLIUCA - Arlette SALVO représentée par Myriam SALAH-EDDINE - Christel SIMONETTI-ACHARD représentée par Maxime TOMMASINI - Daniel SIMONPIERI représenté par René TAVERA - Jean-Pierre TEISSEIRE représenté par Robert HABRANT - Guy TEISSIER représenté par Lionel ROYER PERREAUT.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Mireille FOURNERON - France GAMERRE - Eric LE DISSES - Eric LEOTARD.

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

FCT 014-571/08/CC

■ Commissions Permanentes de Travail et d'Etudes - Composition- Modifications DASCO 08/1656/CC

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

Dans sa séance du 31 mai 2008, le Conseil de Communauté a élu les membres des Commissions Permanentes de Travail et d'Etudes.

Certains élus ont manifesté, eu égard à leurs expériences et compétences, leur volonté de siéger dans une commission différente.

Aussi, il convient de procéder aux modifications nécessaires et de tenir compte ainsi des souhaits formulés par certains élus soucieux d'honorer au mieux leurs fonctions de conseillers communautaires.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;
- La délibération 13/323/08 CC du 31 mai 2008 portant création et composition des Commissions permanentes de travail et d'études
- La délibération 14/324/08 CC du 31 mai 2008 portant élection des membres des commissions permanentes de travail et d'études

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Le souhait exprimé par certains élus de siéger dans une commission permanente de Travail et d'Etudes où leurs compétences spécifiques serviraient de manière optimale l'intérêt communautaire.
- Que ces changements n'induisent pas une modification de la représentation politique des commissions.

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Monsieur Robert HABRANT est désigné en qualité de titulaire pour siéger au sein de la Commission Fonctionnement de MPM en remplacement de Monsieur Jean-Pierre TEISSEIRE .

Article 2 :

Madame Catherine JALINOT est désignée en qualité de titulaire pour siéger au sein de la Commission Développer l'économie et l'emploi en remplacement de Monsieur Albert GUIGUI.

Article 3 :

Monsieur Henri RUGGERI est désigné en qualité de titulaire pour siéger au sein de la Commission Aménagement de l'espace communautaire en remplacement de Madame Catherine JALINOT.

Article 4 :

Monsieur Daniel SIMONPIERI est désigné en qualité de titulaire pour siéger au sein de la Commission Rénover et construire une ville solidaire en remplacement de Monsieur Jean-Pierre TEISSEIRE .

Article 5 :

Monsieur Michel AMBROSINO est désigné en qualité de titulaire pour siéger au sein de la Commission Développer les transports urbains et périurbains en remplacement de Monsieur Albert GUIGUI.

Monsieur Karim ZERIBI est désigné en qualité de titulaire pour siéger au sein de la Commission Développer les transports urbains et périurbains en remplacement de Monsieur Francis ALLOUCH.

Article 6:

Madame Mireille BALOCCO est désignée en qualité de titulaire pour siéger au sein de la Commission Voirie et signalisation en remplacement de Monsieur Michel AMBROSINO .

Monsieur Jean-Louis TIXIER est désigné en qualité de titulaire pour siéger au sein de la Commission Voirie et signalisation en remplacement de Monsieur Philippe BERGER .

Article 7 :

Monsieur Jean-Marc CORTEGGIANI est désigné en qualité de titulaire pour siéger au sein de la Commission Ports de plaisance en remplacement de Monsieur Robert HABRANT .

Monsieur Maxime TOMMASINI est désigné en qualité de titulaire pour siéger au sein de la Commission Ports de plaisance en remplacement de Monsieur Jean-Louis TIXIER .

Article 8 :

Madame Mireille FOURNERON est désignée en qualité de titulaire pour siéger au sein de la Commission Equipement d'intérêts communautaires en remplacement de Monsieur Jean Marc CORTEGGIANI .

Article 9 :

Monsieur Jean-Marc CORTEGGIANI est désigné en qualité de titulaire pour siéger au sein de la Commission Développement durable, innovation et prospective en remplacement de Madame Mireille BALOCCO.

Monsieur Michel AMBROSINO est désigné en qualité de titulaire pour siéger au sein de la Commission Développement durable, innovation et prospective en remplacement de Monsieur Henri RUGGERI.

Article 10 :

Monsieur Philippe BERGER est désigné en qualité de titulaire pour siéger au sein de la Commission Relations extérieures en remplacement de Madame Christel SIMONETTI.

Le Président Délégué de la Commission
Fonctionnement de la Communauté Urbaine

Vincent COULOMB

Certifié conforme
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI